

Niveau :	LICENCE		année
Domaine :	ARTS, LETTRES, LANGUES		L3
Mention :	PHILOSOPHIE		
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français	<input type="checkbox"/> anglais	180 ECTS

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Lucie Fabry Bureau 435 lucie.fabry@u-bourgogne.fr	Maud LAUFERON Bureau 136B ☎ 03.80.39.56.12 maud.lauferon@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	UFR LETTRES ET PHILOSOPHIE

Objectifs de la formation et débouchés :
■ Objectifs :

La formation vise à donner aux étudiants à la fois une culture générale et des compétences orales et écrites, d'analyse et de synthèse, dont la qualité s'avère souvent leur donner plus tard la priorité au moment du recrutement par rapport à d'autres formations plus spécialisées, en particulier dans le domaine des ressources humaines.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Concours administratifs et professorat des écoles comme du secondaire, masters recherche et pro, master en Info com dans la même UFR, concours d'écoles de journalisme, etc

Conformément à l'article L612-6 du Code de l'Éducation, l'accès en Master 1 mention Philosophie est soumis à capacités d'accueil. L'admission des étudiants est prononcée après examen des dossiers, selon les critères et procédures validés par les conseils centraux de l'Université de Bourgogne.

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

Les compétences d'analyse et de synthèse sont développées au travers d'une formation philosophique qui intègre aussi bien les humanités classiques que la culture scientifique.

■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

Compétences indiquées dans la définition de l'objectif
C2i (Certificat informatique internet)

Modalités d'accès à l'année de formation :

■ de plein droit :

Les étudiants ayant validé les 2 premières années de la licence Philosophie ou le cas échéant les étudiants ayant obtenu au minimum 20Ects pour chaque semestre la validation de l'UE1 ou l'UE2 (le statut Ajac doit faire l'objet d'une demande écrite dans un délai de 15 jours après la publication des résultats).

■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

LICENCE 3	Volume horaire		Total	Crédits	Examen 1 ^{ère} session janvier	Examen 2 ^{ème} session juin	Coef
	CM	TD					
SEMESTRE 5							
UE 1 Métaphysique et théorie de la connaissance			48h	6			4
Métaphysique	18h	6h		3	CT Ecrit	Ecrit	2
Théorie de la connaissance	18h	6h		3	CT Ecrit	Ecrit	2
UE 2 Histoire de la philosophie moderne et contemporaine			48h	6			4
Histoire de la philosophie moderne	18h	6h		3	CC + CT Ecrit	Ecrit	2
Histoire de la philosophie contemporaine	18h	6h		3	CT Oral	Ecrit	2
UE 3 Didactique et langue			36h	6			3
Didactique		24h		4	CC + CT Ecrit	Ecrit	2
Langue		12h		2	Selon langue choisie	Ecrit	1
UE 4 Philosophie antique et médiévale			36h	6			4
Philosophie antique et médiévale	18h	18h		6	CC+ CT Ecrit	Ecrit	4
UE 5 Anthropologie et éthique de l'environnement			48h	6			4
Anthropologie philosophique		24h		3	CT Ecrit	Ecrit	2
Ethique de l'environnement		24h		3	CT Ecrit	Ecrit	2
Ou Stage professionnel (durée minimale 2 semaines : 70h)				6	Rapport écrit		4
Ou Préprofessionnalisation				6			4
Total Semestre 5	90	126	216h	30			19

LICENCE 3	Volume horaire		Total	Crédits	Examen 1 ^{ère} session mai	Examen 2 ^{ème} session juin	Coef
SEMESTRE 6	CM	TD					
UE 1 Philosophie morale et politique			48h	6			4
Philosophie morale	18h	6h		3	CT Ecrit	Ecrit	2
Philosophie politique	12h	12h		3	CT Ecrit	Ecrit	2
UE 2 Histoire de la philosophie moderne et contemporaine			48h	6			4
Histoire de la philosophie moderne	18h	6h		3	CT Ecrit	Ecrit	2
Histoire de la philosophie contemporaine	18h	6h		3	CT Ecrit ou oral	Ecrit	2
UE 3 Didactique et langue			36h	6			3
Didactique		24h		4	CC + CT Ecrit	Ecrit	2
Langue		12h		2	Selon langue choisie	Ecrit	1
UE 4 Philosophie et épistémologie des sciences			36h	6			4
Philosophie des sciences	18h	18h		6	CC + CT Ecrit ou oral	Ecrit	4
UE 5 Philosophie générale et esthétique			48h	6			4
Esthétique		24h		3	CT Ecrit	Ecrit	2
Philosophie générale		24h		3	CT Ecrit	Ecrit	2
OU Stage professionnel (durée minimale 2 semaines : 70h)				6	Rapport écrit		4
OU Préprofessionnalisation				6			4
Total Semestre 6	84	132	216h	30			19

■ MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES :

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à

l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

*N.B. : il en résulte qu'un étudiant qui n'a pas validé l'année en session 1 doit repasser en session 2 **toutes** les matières où il a eu une note strictement inférieure à 10 dans les UE non validées (c'est-à-dire les UE ayant obtenu une note strictement inférieure à 10) des semestres non validés (c'est-à-dire les semestres dont la moyenne pondérée est strictement inférieure à 10). Une absence à l'une quelconque de ces épreuves de deuxième session entraîne la défaillance automatique du candidat à l'année (quelle que soit la note obtenue aux autres épreuves de session 2).*

● **Précisions :**

L'étudiant ajourné ou absent au CC en première session, passera à la session de rattrapage l'examen du CT et la note comptera pour le CC. Si l'étudiant doit passer en deuxième session l'examen CT et CC, la note de l'examen écrit sera reportée deux fois.

Mais attention en cas de redoublement si la matière n'est pas validée les notes de CC ou CT supérieure ou égales à 10 ne sont pas conservées.

■ INSCRIPTION PEDAGOGIQUE (ou inscription aux examens)

Distincte de l'inscription administrative, elle est obligatoire et doit être réalisée au bureau de scolarité.

■ INSCRIPTION

**Informations scolarité UFR Lettres et Philosophie
sur le site : UFR LETTRES et PHILOSOPHIE**

Site de l'Université <http://www.u-bourgogne.fr>
Cliquer UFR
Cliquer UFR Lettres et Philosophie
SCOLARITE
Affichage 1^e étage, à côté du bureau 136B

■ ABSENCE TD / ASSIDUITE

L'étudiant sera considéré comme défaillant au-delà de 3 absences injustifiées en TD.

■ STATUT ETUDIANT SALARIE SEPECIFIQUE A CHAQUE ETUDIANT

Demande de dispense d'assiduité aux TD exclusivement à la scolarité. Un imprimé remis à l'étudiant sera co-signé par l'enseignant et l'étudiant. Ce document sera adressé à la scolarité accompagné d'une copie du contrat de travail mentionnant les horaires de travail.

■ STATUT ETUDIANT BOURSIER

Une fiche assiduité aux TD délivrée par le service des bourses (CROUS) est à faire signer aux enseignants et sera rendue au bureau 164 accompagnée d'une copie du contrat de travail.

L'étudiant salarié et boursier doit suivre obligatoirement 50 % des TD.

■ CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2023/2024 et SUSPENSION DES COURS :

Voir sur le site de l'UFR rubrique scolarité

*Tout ce qui est mentionné sur cette fiche est
« sous réserve d'habilitation et sous réserve de modifications ultérieures »*